

## De petites avancées mais le chemin est encore long et semé d'embûches...

Avec un ordre du jour plus compact (14 points à l'ordre du jour au lieu des 20 aux réunions précédentes) nous avons pu presque venir à bout des échanges sur tous les sujets à débattre.

Un point a été reporté à la demande de la Direction au sujet d'un reclassement et la partie des débats autour des audiences sur le web n'a pas été engagée par manque de temps de l'expert invité.

COMITE SOCIAL  
ET ECONOMIQUE  
25 ET 26 AVRIL 2019

Si le travail préparatoire des commissions (CSSCT, CSMIF, Com des Marchés...) permet de rentrer plus vite dans le vif des sujets, les élus CFDT restent quelque peu frustrés de l'écart de perception des « retours de terrain » des élus et l'écho des managers régionaux sur lequel la Direction de réseau forge son appréciation de la vie des salariés dans nos Antennes.

Cette distorsion fut flagrante dès les propos liminaires entamés exceptionnellement par le président Olivier Montels qui souhaitait assurer aux élus l'engagement de la Direction en matière de santé, et qui a obtenu en réponse plusieurs liminaires, dont celui de la CFDT (*cf annexe*) marquant la défaillance de la Direction dans la gestion des situations critiques.

**3** On retrouve par exemple une attitude inadmissible dans le dossier de la Locale de Brest où à la faveur d'un changement d'outil (I-Média II) une organisation de travail est complètement bouleversée au nom d'un soi-disant « schéma directeur » sur lequel les élus n'ont jamais été informés. Résultat, un collectif de travail qui n'en peut plus d'être malmené et contraint de travailler à l'avenir en « mode dégradé ».

Dès lors, que peuvent attendre les élus d'une nouvelle expertise votée pour accompagner le changement d'organisation des services finances/comptabilité si la Direction continue de dénigrer le travail des experts indépendants et agréés ?

Pourtant le dialogue social semblait plus loyal et sincère au sein de la CSSCT, un gros travail d'identification des risques professionnels à l'échelle du réseau régional est en œuvre, et des points de tensions tels que le renouvellement des véhicules de service semblent, par un dialogue avec les bons interlocuteurs, retrouver des principes de « bon sens ». Toutefois, les mauvaises habitudes ayant la dent dure, il est toujours difficile d'obtenir les directives écrites, les élus CFDT espèrent que la reformulation de leurs demandes en séance du CSE aboutira enfin !

SUIVEZ-NOUS SUR  
 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)

la fabrique  


Ce CSE a été émaillé de quelques moments surprenants. Ainsi, grâce au point sur La Filière – La Fabrique – Les MIF ou la DMF (on s'y perd un peu) les élus ont appris que le projet Vendargues (fabrication de fictions en mode industriel) évoluait selon un schéma

calqué sur les doutes émis par les élus consultés sur le projet initial :



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

- la Post-Production à distance en région parisienne est en passe d'être « relocalisée » à Vendargues, bin oui, de près on se comprend mieux !
- le calendrier d'aménagement de la menuiserie, tout comme la création du Hub pour la flotte de la VM à Bois-D'Arcy, prend plus de temps que prévu (ce qui est plutôt rassurant puisque le respect des mises en conformité guide les avancées des travaux)
- il reste une centaine de postes vacants à combler, mais le service RH est débordé, la Direction de la DMF s'est toute de même engagée à publier un volume important de postes à pourvoir.  
*Cf : CR CSMIF du 15 avril 2019*

- Hors Vendargues, planification et encadrement :

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| o 11 postes d'OPV                             | o 2 chefs maquilleurs          |
| o 10 OPS                                      | o 13 chefs monteurs            |
| o 1 accessoiriste                             | o 6 électriciens-éclairagistes |
| o 1 chef de plateau                           | o 1 gestionnaire de parcs      |
| o 1 ATP                                       | o 3 machinistes                |
| o 2 chefs décorateurs                         | o 1 magasinier                 |
| o 3 chefs d'équipe accessoiristes             | o 2 opérateurs d'habillage     |
| o 3 chefs d'équipe électriciens-éclairagistes | o 1 peintre                    |
| o 6 chefs d'équipe machinistes                | o 1 régisseur                  |
| o 1 chef d'équipement                         | o 3 scriptes                   |
| o 1 chef d'exploitation antenne               | o 6 techniciens vidéo          |
|   | o 1 adjoint au chef de car     |
|   | o 1 chef de car                |



L'autre fait cocasse s'est produit sur le thème des UCC. Tous les élus ont pu remonter des problèmes d'interprétation ou des dérives dans la mise en œuvre d'un accord (que la CFDT n'avait pas signé). Même les élus des OS signataires de l'accord ont dénoncé les effets délétères sur les collectifs de travail, notamment chez les techniciens vidéos. Espérons qu'à l'heure du bilan de ce dispositif nos positions soient entendues et qu'un vrai travail sur des métiers et des compétences liés à des contenus y compris sur le web s'engage de manière paritaire pour et avec les salariés.

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt\_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)

Enfin, à la lueur des dysfonctionnements observés dans certaines Instances de Proximité, que n'a pas niés la Direction (on avance !) les élus CFDT souhaitent que l'articulation entre les RP et le CSE soit plus performante afin de continuer d'enrichir le dialogue social à partir des situations réelles.

**Nos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**